RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune

La Roque-en-Provence

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le 08-04-2022 à 19h30 heures,

## Nombre de conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie - ABSENTE NON EXCUSÉES

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation: 04-04-2022 Date d'affichage: 04-04-2022

Objet: Présentation et vote du Budget Primitif 2022- D\_2022\_04\_04

Monsieur le Maire propose à l4assemblée Communale de valider les comptes du Budget Primitif 2022 qui viennent de leur être présentés et commentés.

Les résultats sont les suivants :

- -FONCTIONNEMENT RECETTE : Un total de 238 708.00 €uros dont 42 847.98 €uros d'excédent 2021.
- -FONCTIONNEMENT DEPENSE: Un total de 238 708.00 €uros.
- -INVESTISSEMENT RECETTE : Un total de 430 500.00 €uros dont 49 446.81 €uros d'excédent de 2021.
- -INVESTISSEMENT DEPENSE: 430 500.00 €uros

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI